



Qu'est-ce que la géothermie ?

La géothermie, ou chaleur de la Terre, représente un **immense potentiel énergétique**. Au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans la croûte terrestre, la température augmente en moyenne de 30 degrés par kilomètre. La roche, et l'eau qui s'y trouve, peut ainsi atteindre plus de 100 degrés à 3'000 mètres de profondeur. La géothermie consiste à exploiter cette énergie renouvelable sous forme de chaleur ou pour produire de l'électricité.

Prospection géophysique Programme GEothermie2020

But du programme GEothermie2020

GEothermie2020 vise à améliorer la connaissance du sous-sol et à élaborer un cadre institutionnel adapté afin de favoriser le développement de la géothermie à Genève. Piloté par l'Etat de Genève, financé et mis en œuvre par SIG pour la partie opérationnelle, le programme se déroule en trois phases : la prospection, l'exploration par forage et enfin l'exploitation. Les activités de prospection menées afin de localiser les structures géologique contenant potentiellement de l'eau chaude dans le sous-sol sont coordonnées à l'échelon transfrontalier.

Quand, par qui et pourquoi ?

Afin de localiser les meilleures cibles géothermiques, il s'avère nécessaire de réaliser une campagne d'acquisition de nouvelles lignes de mesures dans la région afin d'imager les structures géologiques conventionnelles jusqu'à 4 kilomètres de profondeur. Ce travail est prévu pour les mois **d'octobre et novembre 2018** sur l'ensemble du canton. Cette mission de prospection a été confiée à **Geo2x SA** basée à Oulens-sous-Echallens (VD).

Cette campagne de prospection géophysique se concentre sur des zones où l'on dispose d'une faible quantité d'informations sur la nature du sous-sol. Elle vise également à vérifier le potentiel de certains secteurs.

Elle est également organisée en fonction des besoins énergétiques pour le chauffage de bâtiments dans le cadre de grands projets de développement, comme par exemple Praille-Acacias-Vernets, ou de serres dans les zones agricoles. Tel est notamment le cas de la plaine de l'Aire ou de Veyrier-Troinex, où de nombreuses exploitations maraîchères pourraient faire pousser leurs fruits et légumes en utilisant la géothermie.



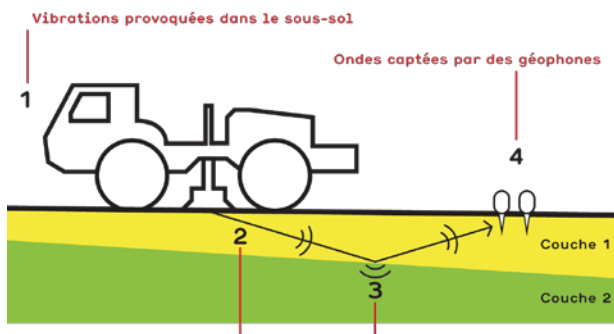
Principe d'une acquisition géophysique

Le principe de l'acquisition géophysique consiste à envoyer dans le sol des ondes de compression et d'enregistrer en surface le retour de ces ondes après réflexion sur les couches profondes. Cette énergie provient essentiellement de camions vibreurs.

Les camions appuient au sol une plaque qui vibre durant 10 à 20 secondes en balayant un spectre de fréquence compris entre 8 et 120 Hz, puis se déplace au point suivant, 20 m plus loin. **Chaque jour, plusieurs kilomètres sont ainsi parcourus.**

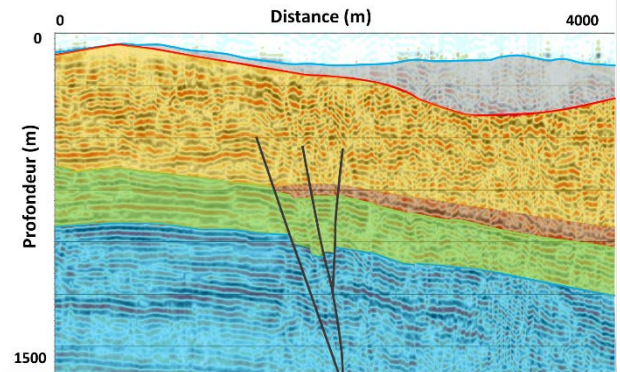
Pour enregistrer les ondes réfléchies, il faut placer au sol des petits capteurs (géophones, environ 10 cm) munis d'un boîtier wi-fi pour envoyer les informations récoltées à une unité d'enregistrement. Les camions vibreurs utiliseront autant que possible les accès routiers, en revanche les capteurs peuvent localement être placés sur des parcelles privées.

A l'aide de camions vibreurs et du dispositif qui sera utilisé, on peut obtenir une profondeur d'investigation allant jusqu'à 4'000 mètres.



Interprétation des données acquises

Les données acquises sur le terrain sont traitées informatiquement pour aboutir à un profil géologique. Grâce à ces profils, les géologues peuvent localiser en profondeur les zones les plus favorables pour contenir de l'eau chaude, telles que les zones fracturées et les couches perméables pour y diriger un forage avec un maximum de chance de succès.



Le saviez-vous ?

- La part des énergies fossiles dans l'approvisionnement genevois s'élève à 75%.
- Plus de 90% de l'énergie consommée dans le canton provient de l'extérieur.
- La géothermie est une énergie renouvelable, propre, locale et disponible en tout temps et en toutes saisons.
- La géothermie pourrait couvrir à terme 20% des besoins énergétiques du canton.

Absence de risque et de nuisance

La phase de prospection ne cause pas de nuisances majeures. Le camion vibreur provoque des vibrations équivalentes à celles d'un marteau piqueur, l'espace de 10 à 20 sec avant de se déplacer.

Quant aux vibrations du fait de leurs fréquences et leurs amplitudes, elles n'engendrent **aucune conséquence sur les infrastructures de surface ou souterraines** (bâtiments, canalisations).

Contact

Info-Service(DT) : +41 22 546 76 00
info-service@etat.ge.ch

